



ministère de la Culture
et de la Communication
ministère de
l'Enseignement supérieur
et de la Recherche

Inrap
2002 → 2012 +
Dix ans de découvertes
archéologiques

Communiqué de presse
24 octobre 2012



Andilly : une ferme gauloise en bordure du Marais poitevin

En amont de la construction d'un lotissement par la SAS Les Terres d'Aunis et sur prescription de l'État (Drac Poitou-Charentes), les archéologues de l'Inrap (Institut national de recherches archéologiques préventives) fouillent depuis le 20 août 2012, une surface de 16 268 m². En 1995, lors d'un survol aérien, le site est découvert par Jacques Dassié (spécialiste d'archéologie aérienne), à la périphérie du bourg d'Andilly, rue Saint-Nicolas. L'intervention actuelle a permis de mettre au jour la totalité d'une ferme gauloise. Elle est circonscrite par un double fossé trapézoïdal et date, d'après les premiers indices céramiques collectés, de la période comprise entre 200 et 50 avant J.-C.

Enfin, des traces discrètes de la période du Bronze ancien (fosses), de l'Antiquité (fossés) et des périodes médiévale et moderne (carrière, fossés et fosses) se superposent à cette occupation principale.

Un milieu privilégié

Le site se trouve en bordure de l'ancien golfe des Pictons où de très nombreux sites d'enceintes, d'habitats et de nécropoles ont été reconnus par photographie aérienne ou par prospection mécanique et pédestre. Ils sont attribuables à une période qui s'étend du Néolithique à la Protohistoire. Cette densité est due à la qualité du terroir qui permettait un rayonnement rapide vers des ressources et des richesses variées : à l'ouest, la côte avec ses ressources marines, pêche et voie de circulation ; au nord, le marais et son biotope permettant notamment l'exploitation du sel et enfin au sud, les terres sèches du plateau calcaire propres aux cultures et à l'élevage. Sur la seule commune d'Andilly, il existe plus de vingt occupations protohistoriques dont de nombreux ateliers de saunier en bordure de marais.

La ferme fortifiée d'un maître du sel

L'occupation gauloise est l'ensemble le plus remarquable de la fouille. Elle est délimitée par deux enclos fossoyés imbriqués et séparés par un talus aujourd'hui disparu mais dont les traces sont perceptibles dans le comblement des fossés. L'espace ainsi fortifié s'étend sur un peu plus de 5 000 m² et représente le centre d'une exploitation rayonnant sur un domaine. L'entrée, à l'ouest, est marquée par une tour-porche et une passerelle qui enjambe l'enclos externe. Elle permettait l'accès à la résidence principale, construite en bois et en torchis, et dont au moins deux états sont identifiables. Un puits est localisé dans l'angle nord-est. Il ferait, selon les estimations actuelles, une dizaine de mètres de profondeur. À l'extérieur de l'enclos, au moins trois bâtiments annexes ont été reconnus. Le type de mobilier découvert permet de déduire que les occupants avaient des activités domestiques, agricoles et saunières. Le sel constituait une des richesses majeures de ce terroir à cette période.

Faire du sel à la période gauloise

À l'âge du Fer, le sel est extrait par évaporation de l'eau salée dans des récipients en argile cuite (augets) disposés sur des fourneaux. Les augets contenant la saumure sont maintenus en suspension au-dessus d'une source de chaleur, grâce à des pilettes en argile. Une « cuisson » pouvait durer au moins 24 h, au terme de laquelle les blocs de sel étaient extraits en fracturant les augets. Ce type de production est attesté sur toute la côte atlantique. Il a connu un essor important durant la période gauloise et semble avoir périclité au début de la période romaine, sans doute remplacé par les marais salants.

Les vestiges les plus courants retrouvés lors des fouilles archéologiques sont les pilettes et les augets, comme à Andilly, mais certains sites ont également livré des fours de cuisson, notamment sur la commune d'Esnandes. C'était, pour cette région maritime, une source de richesse et d'échanges.

L'Inrap : près de 2 500 chantiers par an, en France métropolitaine et dans les DOM

Avec plus de 2 000 collaborateurs et chercheurs, l'Institut national de recherches archéologiques préventives est la plus importante structure de recherche archéologique française et l'une des toutes premières en Europe. Établissement public placé sous la tutelle du ministère de la Culture et de la Communication et du ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, il réalise la majorité des diagnostics archéologiques et des fouilles en partenariat avec les aménageurs, soit près de 2 000 chantiers par an, en Métropole et dans les DOM. Ses missions s'étendent à l'exploitation scientifique des résultats et à la diffusion de la connaissance archéologique au public.

L'archéologie préventive

Sans l'archéologie préventive (loi de 2001), des vestiges parfois ténus mais capitaux pour la compréhension du passé seraient irrémédiablement détruits. Parallèlement à l'activité de terrain, les archéologues procèdent à l'exploitation scientifique des résultats de ses recherches. L'aménagement du territoire ne se fait donc plus au détriment des vestiges du passé, mais permet au contraire leur étude approfondie.

Aménagement **SAS Les Terres d'Aunis**

Recherches archéologiques **Inrap**

Prescription et contrôle scientifique **Service régional de l'Archéologie,
Drac Poitou-Charentes**

Responsable scientifique **Stéphane Vacher, Inrap**

Contacts

Sophie Lemaire

Chargée de développement culturel et communication

Inrap, direction interrégionale Grand Sud-Ouest

06 85 04 97 95 – sophie.lemaire@inrap.fr